

N° 5510¹

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2005-2006

PROJET DE LOI

**relative aux mécanismes de projet du Protocole de Kyoto
et modifiant la loi du 23 décembre 2004**

- 1. établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre;**
- 2. créant un fonds de financement des mécanismes de Kyoto;**
- 3. modifiant l'article 13bis de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés**

* * *

AVIS DE LA CHAMBRE DE TRAVAIL

(25.10.2005)

Le projet de loi en question, ayant pour objet de transposer en droit interne la directive 2004/101/CE du 27 octobre 2004 modifiant la directive 2003/87/CE établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté, au titre des mécanismes de projet du protocole de Kyoto, et de modifier dès lors la loi du 23 décembre 2004

1. établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre,
 2. créant un fonds de financement des mécanismes de Kyoto,
 3. modifiant l'article 13bis de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés,
- qui avait transposé la directive 2003/87/CE précitée, ne suscite pas d'observations de la part de notre chambre qui, par conséquent, l'approuve.

Luxembourg, le 25 octobre 2005

Pour la Chambre de Travail,

Le Directeur,
Marcel DETAILLE

Le Président,
Henri BOSSI

